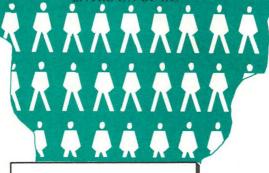
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
IINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT UNITE D'ANALYSE ET DE FORMATION DEMOGRAPHIQUES

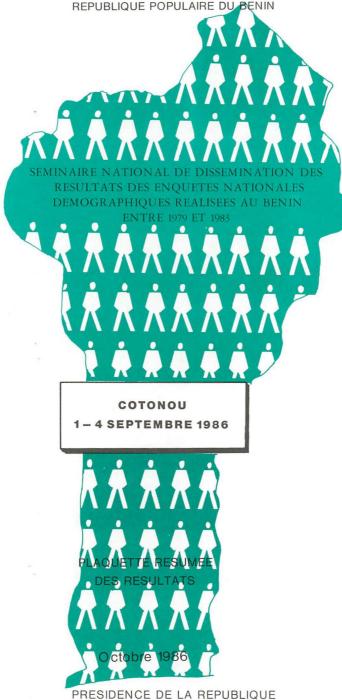


SEMINAIRE NATIONAL DE DISSEMINATION DES RESULTATS DES ENQUETES NATIONALES DEMOGRAPHIQUES REALISEES AU BENIN ENTRE 1979 ET 1983



COTONOU 1 – 4 SEPTEMBRE 1986



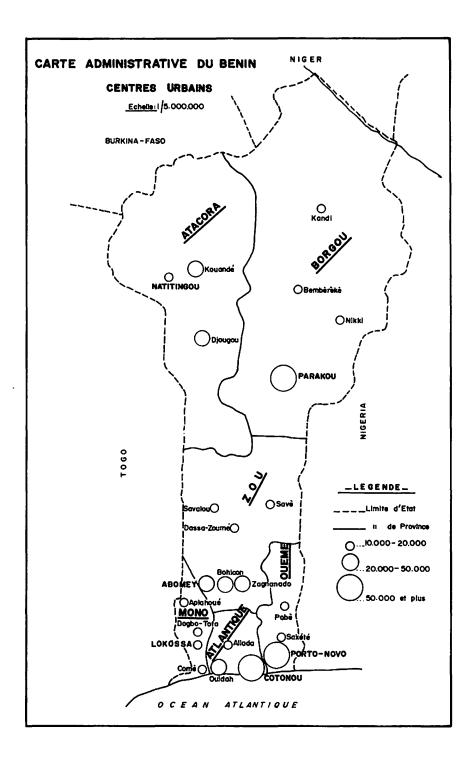


MINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

B. P. 323 - COTONOU

SOMMAIRE

I.	CADRE DE L'ETUDE	1
II.	GENERALITES	1
III.	MENAGES ET HABITATION EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN	5
IV.	STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE	9
٧.	LA NUPTIALITE	14
VI.	LA FECONDITE DES FEMMES AU BENIN	16
VII.	MIGRATIONS	19
VIII.	ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI DANS LES MENAGES	
	AU BENIN	21
	CONCLUSION	25



I. CADER DE L'ETUDE

Peuplée au recensement de 1979 de 3.331.210 habitants répartis sur une superficie de 112.622 km2, la République Populaire du Bénin est limitée au Nord par le Burkina Faso et le Niger, à l'Est par le Nigéria, à l'Ouest par le Togo et au Sud par l'Océan Atlantique avec une façade maritime de 120 kms. A l'étroite bande côtière font suite deux zones de plateau tandis qu'au nord s'élève le massif de l'Atacora, réserve d'eau du Pays. On y distingue deux types de climat : sub-équatorial au Sud et tropical à moindre degré hygrométrique au Nord. Neuf fleuves et trois affluents, dont le plus important en longueur est l'Ouémé, irriguant le Pays.

Constitué de plusieurs anciens royaumes, républiques et chefferies réunis à la fin du 19e siècle par l'occupation coloniale française sous le nom de Dahomey, le Bénin devient indépendant en 1960 et prend, en 1975, la dénomination de République Populaire du Bénin.

La structure territoriale et administrative actuelle qui doit son existence à l'ordonnance N°74-7 du 13 Février 1974, modifiée en 1978, divise le pays en six provinces à savoir l'Atacora, l'Atlantique, le Borgou, le Mono, l'Ouémé et le Zou. Les provinces se composent de districts et les districts de communes.

La base du développement économique du Bénin est l'agriculture. Près de 80 % de la population vivent des activités agricoles. Le maîs, l'igname, le manioc, le haricot, le mil, etc... constituent les principales cultures vivrières. Quant aux produits destinés au marché extérieur, on peut citer : le coton, les arachides, les palmistes, l'huile de palme, etc... La contribution de l'agriculture au Produit Intérieur Brut (P.I.B.) est de 37 % contre 25 % pour le commerce et 12 % pour l'industrie.

II. GENERALITES

2.1 <u>Différentes sources de données</u> :

Jusqu'en 1960, le Bénin n'a connu que des investigations à caractère administratif. Les objectifs démographiques restant en général hors des préoccupations des administrateurs, ces opérations ne fournissent que des renseignements limités le plus souvent à l'effectif total de la population par département (ancienne dénomination de la province) ou par grand centre urbain.

/...

Il faut ajouter à ces sources de données le recensement de la population âgée de 18 ans et plus, organisé en 1978 en vue l'établissement des listes électorales.

La seule enquête démographique effectuée en 1961 est restée longtemps l'unique opération d'envergure nationale à caractère démographique. Elle fournit pour chaque département des informations sur les structures de la population et ses tendances.

Les principales sources de données les plus récentes sur la population béninoise sont : le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de Mars 1979 et l'Enquête Nationale Démographique (END) exécutée entre 1981 et 1983.

Malgré l'existence des textes législatifs depuis 1950 et la décentralisation de l'administration territoriale intervenue en 1974, l'état-civil fonctionne encore mal au Bénin : les renseignements recueillis sur les mariages, les divorces, les naissances et les décès sont incomplets.

Le recensement et l'enquête démographique ont été conçus pour combler les insuffisances que présentent les données jusqu'alors collectées. Plusieurs publications sont disponibles sur les résultats de ces opérations qui font l'objet de la présente plaquette. Il y a entre autres le premier tome du volume national du recensement et le rapport national de l'enquête fécondité, deuxième volet de l'enquête nationale démographique. L'exploitation complète du premier volet que constitue l'enquête à passages répétés devra permettre de couvrir les principaux domaines de la population.

2.2 <u>Répartition selon les grandes divisions administratives</u> : TABLEAU II.1 : Population du Bénin par province et par sexe.

PROVINCE	EFFECT	if de la popi	JLATION	RAPPORT DE	DENSITE
FROVINCE	TOTAL MASCULIN FEMININ MASCULINI		MASCULINITE	AU KM2	
ATACORA	479.604	234.304	245.300	95.5	15,4
ATLANTIQUE	686.258	332.154	354.104	93,8	213,0
BORGOU	490.669	245.742	244.927	100,3	9,6
MONO	477.378	223.953	253.425	88,4	125,6
OUEME	626.868	295.244	331.624	89,0	133,4
ZOU	570.433	265.542	304.891	87,1	30,5
ENSEMBLE	3.331.210	1.596.939	1.734.271	92,1	29,6

La population du Bénin est très inégalement répartie entre les provinces du Sud et les provinces Septentrionales. Plus on remonte vers le nord et plus la densité devient faible. Les trois provinces du Sud (Atlantique, Mono, et Ouémé) abritent 54 % de la population du pays sur une superficie totale de 11722 km2 soit 10,4 % de la superficie totale. La densité moyenne observée dans le Sud est de 153 habitants/km2 contre 15 habitants/km2 dans le centre et le nord.

La structure par sexe est très variable d'une province à l'autre. Le nombre d'hommes pour 100 femmes (rapport de masculinité) est anormalement faible pour les provinces du Mono, de l'Ouémé et du Zou comme le montre le tableau ci-dessus.

2.3 <u>Répartition par zone d'habitat</u>: TABLEAU II.2: Répartition de la population urbaine et rurale par sexe.

PROVINCE OU GRANDE VILLE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	RAPPORT DE MASCULINITE
ATACORA POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	32.320	33.883	66.203	95,4
	201.984	211.417	413.401	95,5
ATLANTIQUE POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	175.099	182.730	357.829	95,8
	157.055	171.374	328.429	91,6
BORGOU POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	52.852	51.011	103.863	103,6
	192.890	193.916	386.806	99,5
MONO POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	25.149	28.230	53.379	89,1
	198.804	225.195	423.999	88,3
OUEME POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	79.626	89.565	169.191	88,9
	215.618	242.059	457.677	89,1
ZOU POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	60.893	72.327	133.220	84,2
	204.649	232.564	437.213	88,0
REP. POP. DU BENIN POPULATION URBAINE POPULATION RURALE	425.939 1.171.000	457.746 1.276.525	883.685 2.447.525	93,1 91,7
GRANDES VILLES COTONOU PARAKOU PORTO-NOVO	157.278 31.379 63.390	163.070 29.536 69.778	320.348 60.915 133.168	96,4 106,2 90,8

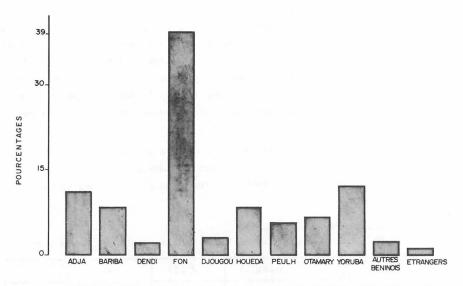


Fig 1: REPARTITION DE LA POPULATION DU BENIN SELON LES GROUPES ETHNIQUES

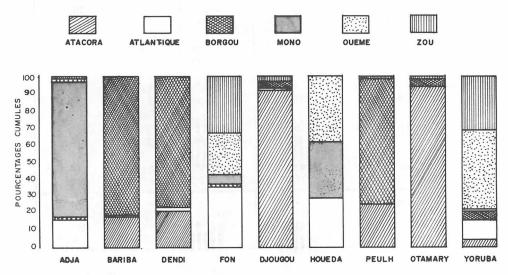


Fig 2 REPARTITION DES GROUPES ETHNIQUES PAR PROVINCE

La population urbaine représente 26,5 % de la population totale (voir tableau II.2). Cette population urbaine est essentiellement concentrée dans les trois grandes villes suivantes : COTONOU (36 % de la population urbaine), PARAKOU (7 %) et PORTO-NOVO (15 %). Ces trois agglomérations de plus de 60.000 habitants abritent ainsi 58 % de la population urbaine et 15 % de la population totale. A moyen terme, cette situation pourrait s'aggraver; en effet, COTONOU et PARAKOU ont eu un taux de croissance annuel moyen d'environ 8 pour cent pour la période 1961-1979. Cela signifie concrètement que si la tendance observée au niveau de ces deux villes se maintient, en 1989, ces trois villes abriteront 23 % de la population du Bénin : 16 habitants du Bénin sur 100 seront à Cotonou.

La répartition de la population urbaine par province indique que la province du Mono, malgré sa forte densité, est la province où le phénomène d'urbanisation est le moins accentué.

2.4 La distribution des populations au Bénin :

Il existe une cinquantaine de langues parlées au Bénin. "Cette pluralité linguistique est le signe d'une hétérogénésté linguistique notable et d'une richesse socio-culturelle indéniable".

Ainsi un grand nombre de nationalités ou ethnies cohabitent au Bénin. Ces différentes nationalités ont été regroupées en 10 catégories lors des travaux du Recensement. On a distingué les groupes suivants : ADJA - BARIBA - DENDI - DJOUGOU - FON - HOUEDA - OTAMARI - PEULH - YORUBA et Autres Béninois. Le groupe FON est le plus représenté (Fig. 1) : 39 Béninois sur 100 appartiennent à ce groupe: Il est suivi des groupes YORUBA (12 % de la population totale) et ADJA (11 %).

Les groupes dominant numériquement (Fig. 2) par province sont : les OTAMARI dans l'Atacora (42 %) - les FON dans l'Atlantique (68 %), l'Ouémé (49 %) et le Zou (74 %) - les BARIBA dans le Borgou (47 %) - les ADJA dans le Mono (61 %). Il y a une sous-représentation anormalement élevée des hommes dans le groupe ADJA où l'on observe seulement 87 hommes pour 100 femmes. Le même phénomène s'observe dans une moindre mesure pour les groupes FON, HOUEDA et YORUBA où ce ratio est d'environ 91 hommes pour 100 femmes.

III. MENAGES ET HABITATION EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

3.1 Les ménages :

Au recensement de 1979, deux types de ménages ont été distingués. Il

s'agit des ménages collectifs et des ménages ordinaires. D'après les résultats, les ménages ordinaires représentent 99,8 % des 612.041 ménages enquêtés et les ménages collectifs représentant seulement à 0,2 % ne présentent pas d'intérêt pour des études statistiques approfondies.

a) Taille des ménages :

L'étude sommaire de la taille des ménages ordinaires fait ressortir que la taille moyenne est d'environ 5 personnes par ménage et que les ménages d'une seule personne sont les plus fréquents dans les grandes villes et dans les provinces du Sud.

TABLEAU III.1 : Taille moyenne des ménages par province et par grande ville.

PROVINCE	TAILLE MOYENNE DES MENAGES	GRANDE VILLE	TAILLE MOYENNE DES MENAGES
ATACORA	6,4 PERSONNES		
ATLANTIQUE	4,8 "	солоиол	5,1 PERSONNES
BORGOU	7,2 "		
MONO	5,8 "	PARAKOU	5,7 "
OUEME	4,9 "	i	
ZOU	4,8 "	PORTO-NOVO	5,4 "
R. P. BENIN	5,4 PERSONNES		

On note dans le tableau ci-dessus que la taille moyenne des ménages est très élevée dans l'Atacora (6,4 personnes) et dans le Borgou (7,2 personnes) tandis que dans les provinces du Sud, elle est plus faible (autour de 5 personnes).

b) Sexe du chef de ménage :

TABLEAU III.2: Répartition des chefs de ménages selon le sexe, par province ou par grande ville.

PROV. OU CRANDE VILLE SEXE	ATACORA	atlant.	BORCOU	MONO	OUEME	200	coronou	Parakou	P/NOVO	BENIN
MASCULIN	88,4	75,1	88,3	82,2	78,9	72,5	75.5	83,6	67,9	79,4
FEMININ	11,6	24,9	11,7	17,8	21,1	27,5	24,5	16,4	32,1	20,6
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Dans toutes les provinces, le pourcentage de chefs de ménage de sexe masculin dépasse 70 %. Au niveau des villes, seule Porto-Novo fait exception à cette règle avec 67,9 % de chefs de ménages de sexe masculin.

c) Activité du chef de ménage :

TABLEAU III.3: Répartition des chefs de ménage selon l'activité (agricole ou non agricole) par province ou par ville.

PROV. OU CRANDE VILLE ACTIVITE	ATACORA	ATLANT	BORCOU	MONO	OUEME	200	COLONOT	Parakou	P/ NOV O	R.P.B
AGRICOLE	91,1	55,4	78,5	86,6	67,5	79,8	24,6	40,6	29,8	73,8
NON AGRICOLE	8,5	44,1	21,1	13,1	32,1	19,9	74,6	58,0	69,6	25,8
NON DECLARE	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,8	1,4	0,6	0,4
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les ménages agricoles, c'est-à-dire ceux dont les chefs exercent dans le secteur agricole, sont les plus nombreux ; ils représentent 73,8 % des ménages recensés mais le taux de ménages agricoles varie énormément d'un lieu à l'autre.

d) Niveau d'instruction du chef de ménage :

TABLEAU III.4: Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction par province ou par grande ville.

PROV. OU GRANDE VILLE NUV. d'INSTRUCT.	ATACCRA	ATLANT.	BORGOU	MONO	OUEME	20 U	cotrancu	PARAKOU	P/NOVO	R.P.B
JAWAIS FREQUENTE	91,1	65,5	87,0	90,3	82,7	87,2	39,2	58,4	54,4	82,2
alphabetise en L. N.	0,6	0,2	0,6	0,2	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4
PRIMAJRE	6,3	23,8	8,6	7,0	12,8	9,5	41,0	28,3	31,9	12,7
SECONDAIRE 1er CYCLE	1,1	5,1	2,2	1,7	2,1	1.9	9,1	7,6	6,9	2,6
SECONDAIRE 2nd CYCLE	0,5	2,6	1,0	0,8	1,2	0,9	4,8	3,4	4,2	1,3
SUPERIEUR	0,1	1,2	0,2	-	0,3	-	2,5	0,9	1,3	0,4
ENSEICNEMENT TECHN.	0,1	0,8	0,2	- '	0,1	-	1,5	0,8	0,4	0,3
EDUCATION SPECIALE	-	0,3	- ,	- ,	-	-	0,7	-	-	0,1
NON DECLARE	0,2	0,5	0,2	-	0,2	1	0,9	0,3	0,6	-
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Ce tableau indique que 82,2 % des chefs de ménage sont analphabètes et que le taux d'analphabétisme qui varie d'une province à l'autre est relativement faible dans les provinces de l'extrême-Sud.

Dans les grandes villes, moins de 60 % des chefs de ménage sont analphabètes. A Cotonou, le taux d'alphabétisation dépasse même 60 %.

Il y a lieu de remarquer que la faiblesse du taux d'alphabétisation des chefs de ménage est le reflet de la situation qui prévaut au niveau de la population entière. En effet, par rapport à l'ensemble de la population âgée de 6ans et plus, on remarque que 22,6 % sont alphabétisés en langue française et seulement 0,2 % en langue nationale. Le degré d'alphabétisation des femmes est bien moindre par rapport à celui des hommes aussi bien en langue nationale qu'en langue française.

On constate par ailleurs une forte concentration de la population ayant un niveau scolaire dans le niveau primaire. Cette concentration est liée au niveau élevé des dépenditions. Sur 100 personnes ayant fréquenté un établissement scolaire, 82 ont seulement le niveau primaire, 17 le niveau secondaire et 1 le niveau supérieur.

L'observation de la structure par âge, tous niveaux confondus, montre bien que les niveaux des taux d'alphabétisation observés sont essentiellement dûs aux jeunes générations. En effet, 72 % des personnes ayant un niveau d'instruction primaire et 45 % des personnes ayant un niveau d'instruction secondaire sont âgées de moins de 20 ans.

3.2 Habitation:

a) Le type d'habitation :

TABLEAU III.5: Répartition des unités d'habitation selon leur type par province ou grande ville.

PROV. CU CRANDE VILLE TYPE D'HABITATION	ATACCRA	ATLANT.	BOROOU	MONO	OUEME	20U	cotana	PARAKOLI	P/ NO VO	R.P.B
TRADITIONNEL MODERNE	93 7	60 40	83 17	82 18	71 29	73 27	37 63	42 58	24 76	74 26
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Pour l'ensemble du pays, sur les 611.089 unités d'habitation, 74 % sont de type traditionnel contre 26 % de type moderne.

Le pourcentage d'unités de type traditionnel est encore plus important dans les provinces septentrionales et au Mono.

Au niveau des grandes villes, c'est Porto-Novo qui a le plus faible pourcentage d'unités d'habitation de type traditionnel.

b) Le mode d'occupation :

TABLEAU III.6: Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation par province et par grande ville.

MODE PROVINCE OU GRANDE VILLE	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	GRATUIT	AUTRES	N. D.	TOUS MODES
ATACORA	92,9	3,4	2,0	1,1	0,6	100
ATLANTIQUE	56,8	23,4	17,7	0,3	1,8	100
BORGOU	82,7	10,7	5,2	-	1,4	100
MONO	85,8	3,8	8,7	0,1	1,6	100
OUEME	79,0	7,2	12,2	0,2	1,4	100
ZOU	78,7	5,4	14,7	0,2	1,0	100
COTONOU	30,6	47,2	20,4	0,3	1,5	100
PARAKOU	44,4	41,6	12,5	-	1,5	100
PORTO-NOVO	52,5	24,3	21,2	0,3	1,7	100
R. P. BENIN	76,8	10,1	11,5	0,3	1,3	100

L'examen de ce tableau indique qu'au Bénin, 76,8 % des unités d'habitation sont occupées par leurs propriétaires.

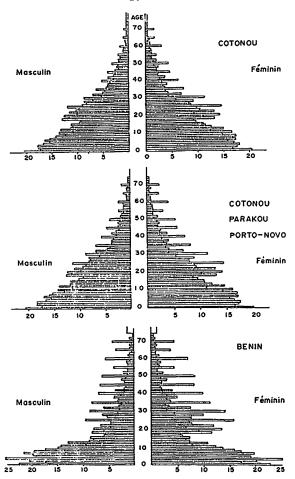
La province de l'Atlantique et les grandes villes ont le plus faible pourcentage d'unités d'habitation occupées par les propriétaires.

IV. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

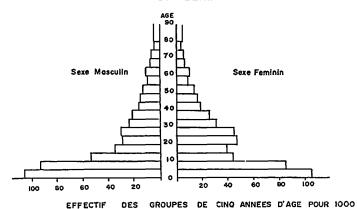
4.1 Evaluation des données sur l'âge :

La pyramide des âges de la population du Bénin présente un aspect assez régulier entre 0 et 10 ans (Fig. 3). Cependant, on note un excédant des enfants âgés de 3 ans et un déficit de ceux âgés de 1 an. D'une manière générale, l'attraction pour les âges terminés par 0, 2, 5 et 8 est très sensible sur la pyramide des âges au-delà de 10 ans. Cette attraction est plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

Entre 11 et 17 ans, on observe un creux important du côté féminin suivi d'un gonflement de la pyramide entre 18 et 28 ans. Cette distorsion peut être due en partie à une tendance des jeunes filles à se vieillir au début



EFFECTIFS PAR ANNEE D'AGE POUR 1000 PERSONNES Fig nº 3 PYRAMIDE DES AGES DES PRINCIPALES VILLES ΕT DU BENIN



PERSONNES AU TOTAL PYRAMIDE DE LA POPULATION DU BENIN

Fig nº 4

de l'âge de puberté (12 à 17 ans) d'une part, et des jeunes femmes âgées de 30 à 50 ans à se rajeunir, d'autre part. Ce double phénomène de rajeunissement et de vieillissement serait à l'origine d'une forte concentration des femmes entre 18 et 28 ans.

La sous-représentation des personnes d'âge intermédiaire et le phénomène de vieillissement des personnes âgées pourraient expliquer le chapeau observé sur la pyramide par âge pour l'ensemble du Bénin.

Les erreurs de déclaration d'âge sont moins sensibles au niveau des trois principales villes du pays et de Cotonou. Cette situation est liée à une meilleure couverture de l'état-civil et aux exigences de la vie en milieu urbain.

4.2 Composition par grands groupes d'âge et par sexe :

A travers la structure par grands groupes d'âge, on constate que 48,9 % de la population du Bénin est âgée de moins de 15 ans alors que la moyenne régionale est estimée à 45 %. Ceci témoigne de la jeunesse relative de notre population par rapport à celles de la plupart des autres pays de la sous-région.

On note par contre une faiblesse de la proportion des personnes d'âge actif. Seulement 43,9 % de la population du Bénin est âgée de 15 à 59 ans.

On observe un rétrécissement brusque et différentiel de la pyramide des âges du côté masculin au-delà de 15 ans.

TABLEAU IV.1 : Bénin - Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes.

AGE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	HOMMES POUR 100 FEMMES
0 - 14	25,3	23,6	48,9	107,1
15 - 59	19,0	24,9	43,9	76,2
60 & +	3,7	3,5	7,2	104,4
TOTAL	48,0	52,0	100	92,3

Le rapport de masculinité (voir Tableau ci-dessus) est de 76,2 hommes pour 100 femmes dans le groupe d'âge 15-59 ans. Cette particularité pourrait s'expliquer par une forte émigration des hommes d'âge actif.

L'analyse régionale montre que les provinces les plus touchées par le déficit en personnes d'âge actif sont également celles où l'on note un important déficit d'hommes de cet âge. C'est le cas des provinces du Mono, du Zou et de l'Atlantique (sans les districts de Cotonou). La province du Mono a le ratio le plus faible avec 63 hommes pour 100 femmes âgés de 15 à 59 ans.

4.3 Evolution de la structure et des effectifs de la population : 1961-1979

a) Comparabilité des populations recensées :

Les effectifs de population enquêtées en 1961 et en 1979 ne sont pas directement et rigoureusement comparables car :

- la population recensée en 1979 est la population de fait tandis que c'est la population de droit qui a été enquêtée en 1961.
- la population de fait a été reconstituée en 1961 à pa ${}^{}$ tir des données disponibles.
 - b) Evolution des effectifs de la population :

TABLEAU IV.2: Bénin - Evolution des effectifs de la population entre 1961 et 1979.

PROVINCE OU REGION	SUPERFICIE au km2	POPUL. 1 Août 1961(en mill.)		POPUL.au 25 Mars 1979	-	TAUX d'accrois. annuel moyen(%)
ATACORA	31.200	303,7	9,8	479,6	15,4	2,6
ATLANTIQUE	3.222	311,8	96,2	686,2	213,0	4,6
BORGOU	51.000	288,5	5,9	490,7	9,6	3,1
MONO	3.800	288,1	75,8	477,4	125,6	2,9
OUEME	4.700	465,9	98,3	626,9	133,4	1,7
ZOU	18.700	411,7	22,3	570,4	30,5	1,9
ENSEMBLE	112.622	2.064,1	18,5	3.331,2	29,6	2,7
СОТОИОИ	-	78,3	-	320,3	-	8,3
ATLANT. SANS						
COTONOU	-	233,5	-	365,9	•	2,6

L'examen du tableau ci-dessus appelle les remarques suivantes :

- les provinces de l'Ouémé et du Zou ont un taux d'accroissement annuel moyen largement plus faible que la moyenne nationale. Comparativement aux taux d'accroissement naturel pour la période 1971-1981 pour le Zou (3 %) et l'Ouémé (3,5 % pour la ville de Porto-Novo et 2,5 % pour le reste de la province), le niveau des taux d'accroissement annuels moyens semble confirmer le fait que ces deux provinces sont les plus touchées par l'émigration.

- la province de l'Atlantique connaît un taux d'accroissement annuel moyen très élevé (4,6 %). Cette moyenne élevée au niveau de cette province est due au poids de la ville de Cotonou qui compte environ 47 % de la population totale de cette province.

c) Evolution de la structure par sexe et par âge :

TABLEAU IV.3: Bénin - Répartition de la population par sexe et par age pour 1000 personnes au total en 1961 et en 1979.

CROUPE		1 9	6 1			1979			
D'AGE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	HOMMES POUR 100 FEMMES	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	HOMMES POUR 100 FEMMES	
0 - 4	98,8	99,5	198,3	99,2	105,6	105,5	211,1	100,1	
5 - 9	87,4	80,8	168,2	108,2	93,5	86,0	179,5	108,7	
10 - 14	51,4	43,1	94,5	119,5	53,6	44,6	98,2	120,3	
15 - 19	31,8	36,4	68,2	87,5	34,7	39,7	74,4	87,3	
20 - 24	27,6	47,6	75,2	58,0	28,5	47,5	76,0	59,9	
25 - 29	32,8	47.3	80,1	69,4	29,7	45,6	75,3	65,1	
30 - 34	26,8	35,9	62,7	74,5	23,4	31,2	54,6	74,9	
35 - 39	29,8	30,7	60,5	96,8	20,9	26,0	46,9	80,2	
40 - 44	20,6	21,9	42,5	93,8	16,1	19,4	35,5	82,9	
45 - 49	20,4	19,5	39,9	104,4	14,9	16,8	31,7	89,3	
50 - 54	14,6	13,9	28,5	104,9	12,6	13,8	26,4	91,0	
55 - 59	12,7	12,2	24,9	104,3	9,2	9,1	18,3	101,2	
60 - 64	9,7	8,9	18,6	109,4	9,7	10,3	20,0	94,2	
65 - 69	9,6	7,5	17,1	127,8	7,0	6,7	13,7	105,6	
70 - 74	5,2	4,3	9,5	122,0	6,6	6,1	12,7	108,1	
75 & +	6,1	5,2	11,3	117,2	13,5	12,2	25,7	110,5	
TOTAL	485,3	514,7	1000	94,3	479,5	520,5	1000	92,1	

Une étude comparative de la structure par sexe et par âge de la population du Bénin en 1961 et en 1979 et des rapports de masculinité fait apparaître les faits suivants :

- la population béninoise est relativement plus jeune en 1979 qu'en 1961. En effet, on note en 1979 une proportion de 63,9 % des personnes âgées de moins de 25 ans contre 60,4 % en 1961. Au-delà de 25 ans, on observe une proportion relativement plus faible d'adultes de moins de 60 ans en 1979 qu'en 1961. Après 60 ans, les vieillards sont relativement plus prépondérants dans la population en 1979 qu'en 1961.

- les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes), très voisins entre 0 et 34 ans, présentent des écarts importants au-delà de 35 ans. Ainsi, on note un déficit plus remarquable d'hommes par rapport aux femmes dans la population du Bénin en 1979 qu'en 1961 après 35 ans.

Les observations faites ci-dessus appellent les remarques suivantes :

- il est difficile au regard des données actuellement disponibles, de conclure à une tendance de la population à rajeunir ou à vieillir. En effet, les faiblesses relatives des personnes d'âge actif (notamment des hommes) en 1979 par rapport à 1961 ont pu contribuer à un gonflement des proportions des personnes appartenant aux groupes d'âge encadrants (0-25 ans, et 60 ans et plus).
- l'émigration des Béninois vers les autres pays de la région qui remonte à la période coloniale se maintient et s'intensifie avec le temps.
- la migration différentielle des hommes augmente de plus en plus. Ainsi, il y a relativement moins d'hommes dans la population en 1979 qu'en 1961; il semble cependant que, en dehors de la migration, aucun autre phénomène plausible ne permet d'expliquer la persistance et le renforcement de ce déséquilibre au cours des vingt années précédant le recensement.

V. LA MUPTIALITE

Le terme nuptialité désigne la fréquence des mariages dans une population donnée. L'étude de l'état matrimonial se heurte, chez nous comme partout en Afrique, à un certain nombre de difficultés dont la définition même du mariage, du fait de la complexité des formes d'union qu'on rencontre dans notre pays. Aucune forme juridique ou sociale des alliances matrimoniales ou de leurs dissolutions n'a été distinguée lors du recensement de 1979. A l'enquête sur le fécondité de 1982 par contre, les questions sur la situation matrimoniale des femmes permettent d'appréhender des aspects comme la stabilité de l'union des femmes.

5.1 Strucutre de la population par état matrimoniale :

Le tableau ci-après montre qu'au Bénin, il y a au moins trois femmes pour deux hommes mariés. Il faut voir en ce déséquilibre l'effet de la polygamie et de l'émigration à l'étranger des hommes laissant femmes et enfants au pays.

TABLEAU V.1: Répartition de la population âgée de 13 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial.

sexe masc	ulin	ETAT MATRIMONIAL	sexe feminin		
effect if	7.	ETAT MATRIMONIAL	EFFECTIF	7	
292.127	36,1	CELIBA'TA IRES	138.171	13,9	
477.646	58,9	MARIE(E)S	723.015	72,7	
19.449	2,4	VEUF(VE)S	115.960	11,7	
21.255	2,6	DIVORCE(E)S	16.531	1,7	
810.477	100	ENSEMBLE	993.677	100	

L'examen de la structure de l'état matrimonial selon l'âge et le sexe révèle une décroissance rapide des proportions de célibataires du sexe féminin. C'est ainsi que moins de la moitié des femmes sont célibataires entre 15 et 19 ans alors qu'au niveau des hommes, il y a encore près de 95 % de célibataires dans le même groupe d'âge.

5.2 Age au premier mariage de la population :

Les questions posées sur l'état matrimonial au recensement permettent d'avoir des ordres de grandeurs de l'âge au premier mariage de la population à l'aide de la méthode de Hajnal. Les résultats montrent une grande différence de comportement selon le sexe : 24,90 ans pour les hommes contre 17,62 pour les femmes.

Le niveau d'instruction a une très grande influence sur l'âge d'entrée en première union comme le montre le tableau ci-dessous.

TABLEAU V.2: Age au premier mariage selon le niveau d'instruction.

NIVEAU	SEXE				
D'INSTRUCTION	MASCULIN	FEMININ			
SANS NIVEAU	24,13	16,72			
PRIMAIRE	25,31	19,83			
SECONDA IRE	26,96	23,59			
SUPERIEUR	28,63	26,56			
ENSEMBLE	24,9	17,62			

5.3 Stabilité des unions matrimoniales :

L'exploitation des questions sur l'histoire matrimoniale des femmes à l'enquête sur la fécondité montre une assez grande stabilité des premières unions des femmes : 80 % d'entre elles sont encore en union avec leur premier conjoint. Après rupture, ces premières unions sont suivies de remariage dans 85 % des cas.

5.4 Pratique de la polygamie :

Au Bénin, au moins un homme marié sur trois a plus d'une épouse. L'incidence de la polygamie varie sensiblement selon le niveau d'instruction : 24 pour cent des hommes de niveau secondaire sont polygames contre 9 % chez ceux de niveau supérieur. Le nombre moyen d'épouses par polygame varie de 2,19 chez le groupe ethnique Peulh à 2,58 chez les Adja.

VI. LA FECONDITE DES FEMORES AU BENIN

6.1 Niveaux et tendances de la fécondité au Bénin :

Le tableau VI.1 montre que la parité moyenne (ou encore le nombre moyen d'enfants nés vivants) à l'enquête de 1982 est de 3,4 enfants. Le même tableau met en relief une variation de la parité moyenne en fonction de l'âge de la femme ; la faible différence entre les femmes non célibataires et les femmes actuellement en union s'explique par le fait que la proportion de temps passé en union chez les femmes ayant rompu leur première union dépasse 90 %.

AGE ACTUEL MOINS DE TOUS 20-24 40-44 45 & + 25-29 30-34 35-39 CATEGORIE 20 ANS AGES DE FEMMES FEMMES HON 0.6 1,7 4.7 5.8 6.3 6.3 3.2 3,8 CELIBATAIRES FEMMES ACTUELLE-0,6 4.8 6.4 1.7 3,2 5,9 6,2 3.8 MENT EN UNION TOUTES LES FEMMES 0,3 1.5 4.7 5.8 6,1 6,3 3,4 3,1

TABLEAU VI.1 : Parités moyennes par catégorie de femmes et par âge.

Source : Enquête sur la fécondité au Bénin.

La parité moyenne peut aussi être évaluée à partir du nombre d'années écoulées depuis la première union. Sur ce plan, il a été remarqué qu'au-delà de 30 ans après la première union, une femme non célibataire ou en union a une descendance de 7 enfants ; ce qui est supérieur de 9 % à celle d'une femme du groupe d'âge 45 ans et plus.

La fécondité des 12 derniers mois précédant l'enquête est supérieure à celle des 5 dernières années pour les femmes âgées de moins de 45 ans; ce qui pourrait traduire un relèvement du niveau de la fécondité durant l'année précédant l'enquête. Mais cette hypothèse devra être confirmée ou infirmée par des études complémentaires.

6.2 Variations différentielles de la fécondité :

La parité moyenne de la femme au Bénin varie de façon significative en fonction du niveau d'instruction et du lieu de résidence. Elle passe de 3,5 enfants chez les non scolarisés à 1,1 enfant chez les plus instruits, soit du simple à moins du tiers. Une rurale a en moyenne 0,7 enfant de plus qu'une femme résident dans une grande ville.

TABLEAU VI.2: Nombre moyen d'enfants nés vivants par variable socio-économique.

VARIABLE	NOMB. MOY. D'ENF. NES VIVANTS	MOYENNE STANDARDISEE
NIVEAU D'INSTRUCTION		
NON SCOLARISES PRIMAIRE INCOMPLET PRIMAIRE COMPLET SECONDAIRE INCOMPLET SECONDAIRE COMPLET &+	3,7 2,6 2,3 1,0 0,8	3,5 3,1 2,8 2,4 1,1
LIBU DE RESIDENCE RURAL PETITE VILLE CRANDE VILLE	3,7 3,3 2,6	3,6 3,4 2,9
RECION DE RESIDENCE ATACORA ATLANTIQUE BORCOU MONO OUEME ZOU COTONOU	3,7 3,7 3,6 3,8 3,0 3,5 2,5	3,6 3,6 3,6 3,7 3,1 3,4 2,8
ENSEMBLE	3,4	3,8

Source : Enquête sur la Fécondité au Bénin.

La notion de ville utilisée à l'Enquête sur la Fécondité n'est pas la même que celle utilisée au recenment.

6.3 Relation entre la fécondité et la mortalité infanto-juvénile :

La fécondité à travers certaines de ces variables explicatives a un effet remarquable sur le niveau de la mortalité infantile et juvénile.

TABLEAU VI.3 : Quotient de mortalité suivant la longueur des intervalles précédent et suivant.

LONGUEUR DE L'INTERVALLE	MORTALITE NEONATALE	MORT. POST NEONATALE	MORTALITE INFANTILE	101*	302**
INTERVALLE PRECEDENT					
MOINS DE 2 ANS	65,9	86,0	147,9	45,5	73,7
2 ANS	65,9	86,0	147,9	45,5	73,7
3 ANS	39,9	71,7	109,0	40,4	81,3
4 ANS & +	48,2	32,6	80,5	26,9	67,7
INTERVALLE SUIVANT					
MOINS DE 2 ANS	83,4	137,9	209,9	57,4	78,3
2 ANS	41,1	62,6	101,1	44,0	77,9
3 ANS	37,6	45,0	80,8	31,0	78,8
INTERVALLE CUVERT	36,5	39,5	76,5	26,2	89,4
ENSEMBLE	47,1	62,2	113,3	39,1	79,3

Source : Enquête sur la Fécondité au Bénin.

La relation entre la longueur de l'intervalle précédent et la mortalité des lère et 2ème année de vie est le fait de plusieurs phénomènes dont celui de carence physiologique selon lequel une mère qui tombe souvent enceinte avant que son corps ait eu le temps de récupération nécessaire affecte la croissance normale du nouveau foetus et donc ses chances de survie.

Les tableaux VI.4 et VI.5 mettent en relief l'influence du rang de naissance de l'enfant et de l'âge à la maternité.

TABLEAU VI.4 : Quotient de mortalité suivant le rang de naissance.

RANG	QUOTIENT DE MORTA- LITE INFANTILE	1Q1	3 Q2
1	105,9	34,8	75,1
2	92,7	35,6	73,6
3	106,1	41,9	96,4
4	112,5	42,9	83,3
5	116,5	59,6	76,0
6 et +	143,1	31,7_	73,9
ENSEMBLE	113,3	39,1	79,3

Source : Enquête sur la Fécondité au Bénin.

^{*} Quotient de mortalité de la deuxième année de vie.

^{**} Quotient de mortalité des troisième, quatrième et cinquième année de vie.

TABLEAU VI.5 : Quotient de mortalité suivant l'âge à la naissance.

AGE	QUOTIENT DE MORTA- LITE INFANTILE	1Q1	3Q2
MOINS 20 ANS	124,3	48,0	84,3
20 - 24 ANS	107,5	39,7	79,7
25 - 29 ANS	108,0	32,7	75,8
30 - 34 ANS	114, 1	34,4	83,3
35 ANS et +	122,7	34,8	68,3
ENSEMBLE	113,3	39,1	79,3

Source : Enquête sur la Fécondité au Bénin

Le niveau de la mortalité infantile est relativement élevé pour les enfants de rang 1 en raison de la forte proportion des mères de moins de 20 ans qui donnent naissance à ces enfants. Au-delà du rang 1 tout comme au-delà de 20 ans, le niveau de la mortalité infantile s'élève avec le rang de naissance et l'âge à la maternité.

VII. MIGRATIONS

7.1 Migration-durée de vie :

Les migrants-durée de vie sont des personnes qui ont été dénombrées dans une province autre que leur province de naissance.

A partir de cette définition, nous avons tiré les concepts de sortants et d'entrants par province. Les sortants d'une province donnée sont aussi les entrants d'une autre province c'est-à-dire les non natifs de celle-ci.

TABLEAU VII.1 : Courants migratoires nets (Durée de vie) entre provinces

PROVINCE DE	PROVINCE DE DESTINATION OU D'ORIGINE							
REFERENCE	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	MONO	OUEME	zou		
ATACORA	-	-2408	-10028	387	-424	-3367		
ATLANTIQUE	2408	-	-543	26983	30082	32693		
BORGOU	10028	543	-	977	1221	9049		
MONO	-387	-26983	- 977	-	-1845	1463		
OUEME	424	-30082	-1221	1845	-	797		
ZOU	3367	-32693	-9049	-1463	-797	-		
1	1				1			

L'examen du tableau ci-dessus montre que :

- les provinces du Mono et du Zou sont les plus touchées par les migrations-durée de vie. Elles présentent un solde négatif avec la plupart des autres provinces.
- la province du Borgou est la seule qui présente un solde positif avec toutes les autres provinces. Elle est suivie par la province de l'Atlantique dont le solde est négatif avec le Borgou.
- la province de l'Ouémé constitue une province intermédiaire entre les deux groupes ci-dessus.

Il faut remarquer que :

- la province du Borgou est la moins peuplée de toutes les provinces du Bénin ; en 1979, sa densité moyenne est de 10 habitants au km2,
- bien que très peu peuplée (30 habitants au km2), la province du Zou semble connaître une forte émigration.

7.2 Durée de résidence des migrants au lieu de dénombrement :

La durée de résidence a été saisie par rapport au lieu de dénombrement. Nous nous intéresserons pour des raisons de disponibilité de données aux immigrants dont la durée de séjour au lieu de dénombrement est inférieure à 10 ans. Dans ce paragraphe, le terme de migration désigne l'immigration.

D'une manière générale, on constate que 54 % des migrants sont des femmes. La structure par sexe des migrants par région fait apparaître que :

- les migrations dans la province de l'Atacora sont le fait essentiellement des hommes. L'Atacora se distingue nettement des autres provinces à ce titre ; on observe une situation comparable dans la ville de Parakou.
- dans les autres provinces ainsi que dans la ville de Porto-Novo, on observe une grande mobilité des femmes. La province de l'Ouémé vient en tête avec 63 hommes pour 100 femmes dont la durée de séjour est inférieure à 10 ans. Elle est suivie de la province du Mono avec 70 hommes pour 100 femmes. En prenant en compte seulement le groupe d'âge 15-59 ans, on constate que le phénomène observé est beaucoup plus important
- à Cotonou, on observe qu'aux âges actifs, les immigrants sont surtout des nommes alors que globalement les femmes sont dominantes.

VIII. ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI DANS LES MENAGES AU BENIN

8.1 Participation à l'activité économique :

a) Proportion d'actifs :

De l'étude, il ressort que 55,28 % de la population totale de 10 ans et plus est active sur l'ensemble du territoire national (76,64 % des hommes contre 37 % des femmes).

TABLEAU VIII.1 : Taux d'activité par âge et par sexe.

SEXE						A G	E				
SEXE	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 & +	ENSEMB.
MASCULIN	36,78	59,82	83,27	95,80	97,35	97,49	97,13	96,33	94,37	81,35	·76,64
FEMININ	27,17	33,48	37,67	40,93	41,87	43,31	44;03	45,11	43,03	31,50	37,18
ENSEMBLE	32,41	45,72	54,44	62,43	65,58	67,38	68,05	69,28	67,49	56,87	55,28

La prédominance des hommes dans l'activité économique est presque partout établie.

Le taux de dépendance (rapport de la population totale à la population active) est de 3 alors qu'il est de 2,3 en Côte-d'Ivoire. Concrètement, un actif Béninois a en charge 2 personnes en dehors de lui-même, alors que son homologue Ivoirien en a à peine 1.

b) Population active occcupée :

Presque tous les actifs semblent occupés. Les taux d'occupation qui sont les rapports de la population pourvue d'un emploi à la population totale se rapprochent sensiblement des taux d'activité. Ce qui réduit inévitablement le taux de chômage qui est de 0,82 % pour les deux sexes confondus. Les résultats précédents masquent en réalité un sous-emploi qui ne cesse d'acquérir de l'importance.

c) Structure de la population active occupée :

Examinant la structure de la population active occupée (tableau VIII.2), on se rend compte que 76,14 % des actifs masculins ont une profession d'agriculteur alors que seulement 33,76 % des femmes actives le sont. Le commerce semble être l'activité de prédilection de la gent féminine (52,97 % des femmes actives contre 2,33 % des hommes actifs).

TABLEAU VIII.2: Répartition de la population active de 10 et plus selon la profession et le sexe pour le Bénin.

	PROFESSION								_
SEXE	SCIENT. & LIBE.	DIRECTEUR & CADRE		PERSON. COML&VEN.	TRAV.SPE. DS SERV.	ACRICULTURE	AUTRE	NON DECLARE	TOTAL
MASCULIN	2,58	0,10	1,77	2,33	1,77	76,14	15,19	0,12	100
FEMININ	1,92	0,01	0,98	52,97	1,02	35,76	7,12	0,22	100
ENSEMBLE	2,33	0,07	1,48	20,81	1,49	61,41	12,25	0,16	100

Les provinces du Mono et de l'Atacora viennent en tête pour la participation aux travaux agricoles. En revanche, les villes et surtout Cotonou et Porto-Novo connaissent peu d'actifs dans l'agriculture (tableau VIII.3).

TABLEAU VIII.3: Répartition de la population active occupée selon la profession, la province et la ville.

PROVINCE		PROFESSION							
OU GRANDE VILLE	SCIENT. & LIBE.	DIRECTEUR & CADRE	PERSON. ADMINI.	PERSON.	TRAV.SPE. DS SERV.	ACRICULTURE	AUTRE	NON DECLARE	TOTAL
ATACORA	1,48	0,02	0,41	11,13	0,43	82,3	4,05	0,18	100
ATLANTIQ.	4,16	0,22	4,66	25,55	3,70	37,48	23,83	0,40	100
BORGOU	1,69	0,04	0,89	21,03	0,86	66,58	8,78	0,13	100
MONO	1,14	0,02	0,38	7,98	1,10	83,39	5,94	0,05	100
CUEME	2,86	0,05	0,98	37,05	1,42	42,03	15,53	0,08	100
20U	2,24	0,02	0,85	14,84	0,77	70,65	10,58	0,05	100
COLONOR	6,92	0,46	9,35	28,18	7,15	4,30	43,08	0,56	100
PARAKOU	5,67	0,30	5,48	13,53	4,88	31,65	38,30	0,19	100
P/NOVO	6,01	0,20	3,38	46,09	4,49	6,33	33,40	0,10	100
BENIN	2,33	0,07	1,48	20,81	1,49	61,41	12,25	0,16	100

Dans l'ensemble du pays, les indépendants c'est-à-dire les personnes établies à leur propre compte et n'utilisant aucun travailleur salarié sont les plus importants : 65,96 % pour les deux sexes, 61,68 % pour le sexe masculin et 73,43 % pour le sexe féminin (tableau VIII.4). Viennent ensuite les aides familiaux : 16,15 %. Les salariés se retrouvent en troisième position avec seulement 13,95 % des actifs occupés.

Les apprentis ne représentent que 3,29 % de la population active occupée.

Alors que dans les provinces on rencontre beaucoup d'indépendants surtout dans le Mono (72 %), l'Ouémé (74,48 %) et le Zou (69,91 %), les villes connais-

sent les plus importants pourcentages de salariés (Cotonou 42,54 %).

TABLEAU VIII. 4: Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession, la province ou la ville.

PROVINCE OU		SITUATION DANS LA PROFESSION							
CRANDE VILLE	EMPLOYE	INDEPENDANI	SALARIE	AIDE FAMI.	APPRENTI	COOPER. & AUTRE	NON DECLARE	TOTAL	
ATACORA	0,06	54,45	8,03	36,22	0,80	0	0,44	100	
ATLANTIQUE	0,14	62,82	24,37	4,80	6,94	0	0,93	100	
BORGOU	0,06	57,56	16,99	23,20	1,64	0	0,55	100	
MONO	0,08	72,00	7,12	18,96	1,59	0	0,25	100	
OUEME	0,18	74,48	14,80	5,70	4,53	0	0,31	100	
ZOU	0,30	69,91	9,34	17,30	2,60	0	0,55	100	
COTONOU	0,23	42,35	42,54	0,20	13,37	0	1,31	100	
PARAKOU	0,07	37,20	37,88	13,29	10,19	0	1,37	100	
PORTO-NOVO	0,19	60,56	25,39	0,19	13,04	0	0,63	100	
BENIN	0,14	65,96	13,95	16,15	3,29	0	0,51	100	

8.2 <u>Les activités dans les secteurs</u> :

a) Secteur primaire:

Le secteur primaire constitué de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est celui qui emploie le plus d'actifs (61,05 %) avec 75 % de la population active masculine occupée contre 35,68 % des femmes. Le secteur primaire est le plus important dans les provinces du Mono et de l'Atacora.

TABLEAU VIII.5: Répartition de la population active occupée dans les secteurs selon la province ou la ville.

PROVINCE OU		SECTEUR								
GRANDE VILLE	PRIMAIRE	SECONDA IRE	TERTIAIRE	Ensemble						
ATACORA	81,82	3,13	15,02	100						
ATLANTIQUE	37,03	15,96	47,01	100						
BORGOU	66,38	6,32	27,30	100						
MONO	83,33	4,53	12,14	100						
OUEME	41,64	12,36	46,0	100						
ZOU	70,16	8,87	20,97	100						
COTONOU	7,28	25,12	67,60	100						
PARAKOU	30,68	26,30	43,02	100						
PORTO-NOVO	5,94	22,97	71,09	100						
BENIN	61,05	9,10	29,85	100						

SITUATION PROFESSION SECTEUR NON INDEPEND. AIDE FAM. SALARIE EMPLOYE APPRENTI TOTAL DECLARE PRIMAIRE 69.2 0,3 100 29.5 0.7 0.2 0.1 SECONDAIRE 66,2 2.4 9.3 0,2 20,1 1.8 100 TERTIAIRE 68.1 5.0 20,6 0,6 4.1 1.6 100

TABLEAU VIII. 6: Répartition de la population active occupée dans les différents secteurs selon la situation dans la profession.

Le secteur primaire renferme 69,2 % d'indépendants et 29,5 % d'aides familiaux. Les salariés y sont en proportion infime (0,7 %).

b) Secteur secondaire :

Le secteur secondaire occupe 9,1 % de la population active occupée : 10,04 % pour le sexe masculin contre 7,3 % pour le sexe féminin.

Les industries manufacturières et le reste du secteur secondaire sont les plus représentés dans la province de l'Ouémé, de l'Atlantique et dans les grandes villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo. On retrouve 66,2 % des actifs occupés de ce secteur qui sont indépendants et 20,1 % d'apprentis. Ceci confirme bien le fait que le secteur secondaire en République Populaire du Bénin est un secteur non structuré et partant non organisé. C'est ce qui explique l'emploi intensif de la main d'oeuvre moins onéreuse constituée des apprentis.

c) Secteur tertiaire :

Le secteur tertiaire, quant à lui, occupe 14,13 % de la population active masculine et 56,32 % de la population active féminine. La presque totalité des femmes actives du secteur sont dans la sous-branche "Commerce, Restaurant, Hotel" (53,14 % contre 56,32 %). C'est surtout dans les villes que ce secteur est important. A Cotonou, 67,6 % des actifs y sont occupés.

d) Evolution de l'activité dans le temps :

On assiste à une évolution vers la baisse des proportions d'actifs employés dans le secteur primaire entre 1961 et 1982. Le secteur tertiaire prend en revanche plus d'importance. On peut souligner aussi un sous-emploi dans le secteur primaire où la plupart des actifs travaillent moins de 35 heures par semaine. L'activité féminine prend de plus en plus d'importance dans le domaine du commerce et de la restauration.

CONCLUSION

L'organisation du Recesement Général de la Population et de l'Habitation et de l'Enquête Nationale Démographique permet de disposer de données fiables sur le population béninoise.

Certains faits méritent d'être soulignés à la fin de cette brève présentation :

- 1. La population béninoise, inégalement répartie sur le territoire, se caractérise par une extrême jeunesse et un niveau général d'instruction précaire.
- 2. L'habitation au Bénin est encore largement dominée par l'habitat traditionnel, exception faite des grands centres urbains.
- 3. Le mouvement de la population, assez mal connu, mérite des études spécifiques. Cependant, il est à remarquer que l'analyse complète des données de l'enquête démographique devra contribuer considérablement à une meilleure connaissance des mécanismes de cette dynamique.